

Recrutement d'une agence de communication ou d'un.e consultant.e pour l'édition graphique d'un guide juridique pratique et la conception de capsules animées

Intitulé du projet : Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique

Date de lancement de l'appel d'offres: 08 septembre 2026

Clôture des candidatures : 10 octobre 2026

Introduction :

Avocats Sans Frontières (ASF) est une Organisation Non Gouvernementale Internationale œuvrant dans le domaine de la justice et dont l'objectif principal est de contribuer à la réalisation d'une société juste et équitable, dans laquelle le droit est au service des groupes les plus vulnérables.

Au Maroc, ASF vise à promouvoir l'accès à la justice et à garantir la protection des droits humains, notamment des personnes en situation de vulnérabilité. ASF cherche notamment à renforcer le pouvoir d'agir des justiciables à travers des services d'aide légale accessibles, à renforcer les capacités des acteurs et actrices de l'aide légale et à contribuer à un environnement juridique davantage respectueux des droits humains.

Dans le cadre de ses activités, ASF a élaboré un Guide pratique des procédures juridiques, destiné à soutenir l'information, l'orientation et l'accompagnement juridique des personnes, en particulier des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité.

Le guide couvre notamment les questions relatives à la pension alimentaire, la garde des enfants, le droit de visite, les différentes procédures de divorce, la filiation et l'état civil, les violences faites aux femmes, les mesures de protection, l'aide judiciaire, les recours et l'exécution des décisions judiciaires.

Il est complété par une série de modèles pratiques de requêtes, demandes et plaintes judiciaires.

Afin de rendre cet outil plus accessible, attractif et facilement mobilisable par ses différents publics, ASF souhaite recruter une agence de communication ou un.e consultant.e spécialisé.e pour assurer :

Lot 1 : l'édition graphique, la mise en page et la préparation du guide pour impression et diffusion numérique ;

Lot 2 : la conception et la production de capsules animées illustrant certaines situations et procédures présentées dans le guide.

Les candidat.es peuvent soumissionner pour un seul lot ou pour les deux lots.

LOT 1 – ÉDITION, DESIGN GRAPHIQUE ET PRÉPARATION DU GUIDE POUR IMPRESSION

1. Contexte et objectif de la prestation

Le guide a été conçu comme un outil pratique permettant aux utilisateurs.rices d'identifier rapidement la procédure adaptée à une situation, les institutions compétentes, les documents nécessaires, les principales étapes, les délais applicables et les erreurs à éviter.

Le contenu juridique sera transmis au prestataire sous format éditible et aura été préalablement validé par ASF.

La prestation ne porte donc pas sur une réécriture juridique du guide, mais sur sa transformation en un outil éditorial clair, professionnel, accessible et adapté à l'impression comme à une utilisation numérique.

L'objectif est de développer une identité visuelle et une architecture graphique facilitant la lecture et la navigation dans un document juridique relativement dense.

2. Objectifs spécifiques

Le prestataire devra notamment :

- Proposer une identité graphique cohérente avec l'identité institutionnelle d'ASF ;
- Concevoir une mise en page permettant une consultation intuitive du guide ;
- Créer une hiérarchie visuelle claire entre les différentes rubriques ;
- Faciliter l'identification rapide des informations pratiques ;
- Différencier graphiquement les types d'informations : procédure, documents, délais, alertes, erreurs à éviter, conseils pratiques, checklists, etc. ;
- Assurer la lisibilité optimale des contenus en langue arabe ;
- Proposer un système de pictogrammes et d'éléments graphiques réutilisables ;
- Préparer le guide dans un format adapté à l'impression professionnelle ;
- Produire également une version numérique optimisée pour consultation sur ordinateur, tablette et téléphone ;
- Assurer la cohérence graphique entre le guide principal et son annexe de modèles.

3. Principes graphiques attendus

La proposition graphique devra privilégier :

- La simplicité ;
- La lisibilité ;
- La sobriété ;
- L'accessibilité ;
- Une navigation intuitive ;
- Une identité graphique contemporaine sans nuire au caractère juridique et institutionnel du document.

Une attention particulière devra être portée :

- À la lecture en arabe et au sens de lecture du document ;
- À la hiérarchisation des titres et sous-titres ;
- À l'utilisation des encadrés ;
- Aux tableaux et listes de vérification ;

- Aux schémas procéduraux ;
- Aux éléments de type « Que faire si ? » ;
- Aux alertes et erreurs fréquentes ;
- Aux renvois entre différentes procédures.

Le prestataire pourra proposer l'utilisation de pictogrammes, illustrations légères, schémas, codes visuels ou infographies permettant de simplifier la compréhension.

Le design devra cependant rester suffisamment sobre pour éviter de surcharger un contenu juridique déjà dense.

4. Méthodologie attendue

Phase 1 – Cadrage

Une réunion de cadrage sera organisée avec ASF afin de présenter :

- Le contenu et les objectifs du guide ;
- Ses utilisateurs.rices ;
- Les contraintes institutionnelles et graphiques ;
- Les formats envisagés pour l'impression et la diffusion numérique.

Livrable: proposition de direction artistique.

Phase 2 – Proposition de maquette

Le prestataire proposera au minimum :

- Une couverture ;
- Une proposition de sommaire ;
- Une double page type ;
- Une page de fiche pratique ;
- Un exemple de checklist ;
- Un exemple de tableau ou schéma procédural ;
- Une page type de l'annexe.

ASF sélectionnera et validera une proposition avant déclinaison sur l'ensemble du document.

Livrable: maquette graphique de référence.

Phase 3 – Mise en page complète

Après validation de la direction graphique, le prestataire assurera la mise en page complète :

- Du guide principal ;
- Du sommaire ;
- Des fiches pratiques ;
- Des tableaux et checklists ;
- Des encadrés ;
- Des annexes ;
- Des modèles juridiques.

Livrable: première version complète mise en page.

Phase 4 – Corrections et finalisation

Le prestataire intégrera les corrections transmises par ASF.

Un minimum de deux cycles de corrections devra être prévu dans l'offre.

Le prestataire réalisera également une vérification finale de :

- La pagination ;
- La cohérence des titres ;
- La numérotation ;
- Les renvois internes ;
- La qualité des images et éléments graphiques ;
- Les marges et fonds perdus ;
- Les paramètres nécessaires à l'impression.

5. Livrables attendus

Le prestataire remettra :

- Le guide finalisé en PDF haute définition prêt à l'impression ;
- Une version PDF optimisée pour diffusion numérique ;
- L'annexe finalisée selon la même identité graphique ;
- Les fichiers sources modifiables ;
- L'ensemble des pictogrammes, éléments graphiques et illustrations réalisés pour le guide ;
- Le cas échéant, une version « légère » destinée au téléchargement en ligne.

Tous les fichiers devront être remis à ASF dans leurs formats sources et formats d'export.

6. Profil recherché – Lot 1

Le prestataire pourra être une agence ou un.e consultant.e disposant notamment :

- D'une expérience confirmée en design éditorial et mise en page ;
- D'une expérience dans la conception de rapports, guides, manuels ou publications institutionnelles ;
- D'une excellente maîtrise des logiciels professionnels de mise en page ;
- D'une expérience démontrée de mise en page de documents en langue arabe ;
- D'une bonne connaissance des contraintes de l'impression professionnelle ;
- D'une capacité à proposer des visualisations simples d'informations complexes ;
- D'une capacité à travailler sur des contenus institutionnels ou liés aux droits humains.

Une expérience dans la conception de publications juridiques ou destinées à la société civile constituera un atout.

LOT 2 – CONCEPTION ET PRODUCTION DE CAPSULES ANIMÉES

7. Contexte et objectif

ASF souhaite compléter le guide par des contenus audiovisuels courts permettant de rendre certaines procédures plus facilement compréhensibles pour un public non spécialiste.

Les capsules ne devront pas reproduire intégralement le contenu juridique du guide.

Elles auront pour objectif de partir de situations concrètes rencontrées par des personnes et d'expliquer, à travers une narration accessible, les principales démarches à entreprendre.

L'approche recherchée est donc essentiellement pédagogique : partir d'un problème ou d'une question concrète et accompagner le personnage dans les différentes étapes permettant d'identifier ses droits et la procédure pertinente.

8. Objectifs spécifiques

Les capsules devront notamment permettre de :

- Vulgariser des procédures juridiques parfois complexes ;
- Rendre l'information juridique accessible à un public non spécialiste ;
- Illustrer concrètement les situations couvertes par le guide ;
- Expliquer les principales étapes à suivre ;
- Orienter vers les institutions compétentes ;
- Attirer l'attention sur les documents utiles et les délais importants ;
- Signaler certaines erreurs fréquentes ;
- Rappeler, lorsque nécessaire, les mesures immédiates de protection disponibles ;
- Encourager les personnes concernées à solliciter une orientation ou une aide juridique lorsque la situation l'exige.

9. Proposition créative attendue

Le prestataire devra proposer une approche artistique et narrative globale pour la série de capsules.

Plusieurs formats peuvent être envisagés :

- Animation 2D ;
- Motion design ;
- Personnages illustrés ;
- Narration graphique ;
- Animation typographique ;
- Combinaison de personnages, pictogrammes et schémas.
- ASF privilégiera un univers visuel :
 - Humain et accessible ;
 - Non infantilisant ;
 - Culturellement adapté au contexte marocain ;
 - Respectueux de la dignité des personnes représentées ;
 - Facilement identifiable d'une capsule à l'autre.

La représentation des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité devra éviter les représentations victimisantes, stigmatisantes ou caricaturales.

10. Situations susceptibles d'être illustrées

Les capsules pourront notamment porter sur des situations telles que :

- « Le père de mes enfants ne paie plus la pension alimentaire : que puis-je faire ? »
- « J'ai un jugement de pension alimentaire mais il n'est pas exécuté. »
- « Je souhaite demander le divorce mais je ne sais pas quelle procédure engager. »
- « Mon ex-conjoint ne respecte pas la décision relative au droit de visite. »
- « Je souhaite voyager avec mon enfant mais l'autre parent refuse son accord. »
- « Je suis victime de violences conjugales : à qui puis-je m'adresser et quelles mesures de protection puis-je demander ? »
- « Ma plainte a été classée : ai-je encore un recours ? »

- « Je n'ai pas les moyens de payer un avocat : comment demander l'aide judiciaire ? »
- « Je veux faire reconnaître ou corriger une situation liée à l'état civil. »

La liste définitive des situations sera établie avec ASF à partir du contenu du guide.

Le prestataire pourra également être invité à recommander les cas qui se prêtent le mieux à une transformation en capsule animée.

11. Format envisagé

À titre indicatif, ASF envisage :

- [5 à 10] capsules ;
- D'une durée moyenne de 60 à 120 secondes chacune ;
- Principalement en darija, avec possibilité d'intégrer de l'arabe standard lorsque nécessaire ;
- Sous-titrées en arabe et/ou français selon les besoins ;

adaptées à une diffusion sur :

- Facebook ;
- Instagram ;
- TikTok ;
- YouTube ;
- Site internet d'ASF ;
- Présentations et activités de sensibilisation.

Le prestataire pourra proposer différents formats adaptés aux plateformes, notamment :

- 16:9;
- 1:1;
- 9:16.

12. Méthodologie de réalisation

Phase 1 – Cadrage éditorial et créatif

Le prestataire prendra connaissance du guide et échangera avec ASF afin d'identifier :

- Les messages prioritaires ;
- Les situations à illustrer ;
- Les publics cibles ;
- La tonalité ;
- Les formats ;
- Les canaux de diffusion.

Livrable : concept créatif général et proposition des capsules à réaliser.

Phase 2 – Scénarisation

Pour chaque capsule retenue, le prestataire élaborera :

- Un synopsis ;
- Un scénario ;
- Les dialogues ou la voix off ;
- Les messages juridiques principaux ;

- Un storyboard.

Les contenus juridiques seront validés par ASF avant production.

Le prestataire ne pourra modifier ou simplifier une information juridique d'une manière susceptible d'en modifier le sens sans validation préalable d'ASF.

Livrable : scripts et storyboards validés.

Phase 3 – Développement de l'identité visuelle

Le prestataire proposera :

- Les personnages éventuels ;
- Les décors ;
- Les pictogrammes ;
- Le style d'illustration ;
- Le traitement typographique ;
- Les transitions ;
- Le générique d'ouverture et/ou de fermeture.

Lorsque les deux lots sont confiés au même prestataire, cette identité devra être cohérente avec celle du guide.

Livrable : charte visuelle des capsules.

Phase 4 – Production

Après validation des scripts et storyboards, le prestataire réalisera :

- L'illustration ;
- L'animation ;
- Le montage ;
- La voix off, le cas échéant ;
- Le sound design ;
- Les sous-titres ;
- L'habillage graphique.

Une première version sera soumise à ASF pour commentaires.

Phase 5 – Finalisation et déclinaisons

Après validation d'ASF, le prestataire réalisera les corrections finales et les déclinaisons nécessaires aux différents supports de communication.

Un minimum de deux cycles de corrections par capsule devra être inclus dans l'offre.

13. Livrables attendus – Lot 2

Le prestataire remettra :

- Le concept créatif général ;
- Les scripts des capsules ;
- Les storyboards ;
- La charte visuelle ;
- Les capsules animées finalisées ;
- Les versions sous-titrées ;

- Les déclinaisons nécessaires pour les principaux réseaux sociaux ;
- Les fichiers sources modifiables ;
- Les pistes audio et voix off séparées lorsque pertinentes ;
- Les illustrations et éléments graphiques produits dans le cadre de la mission.

14. Profil recherché – Lot 2

Le prestataire pourra être une agence, un studio ou un.e consultant.e disposant :

- D'une expérience avérée en animation, motion design ou production de contenus audiovisuels ;
- D'un portfolio démontrant une capacité à produire des contenus pédagogiques et narratifs ;
- D'une expérience dans la vulgarisation de sujets complexes ;
- D'une très bonne compréhension des usages des réseaux sociaux ;
- D'une capacité de scénarisation et de storytelling ;
- D'une excellente maîtrise de l'arabe et/ou de la darija pour les contenus destinés au public marocain ;
- D'une sensibilité aux questions de droits humains, de genre et de non-discrimination.

Une expérience dans la production de contenus liés aux droits humains, à l'accès à la justice, aux services publics ou aux campagnes de sensibilisation constituera un atout.

DISPOSITIONS COMMUNES AUX DEUX LOTS

15. Engagement éthique et principes transversaux

Le prestataire devra respecter les principes suivants :

- Respect de la dignité des personnes ;
- Approche fondée sur les droits humains ;
- Égalité entre les femmes et les hommes ;
- Non-discrimination ;
- Prise en compte des différentes formes de vulnérabilité ;
- Protection de la vie privée ;
- Représentation non stigmatisante des personnes concernées ;
- Accessibilité des contenus.

Les supports ne devront notamment pas présenter les personnes accompagnées comme des bénéficiaires passives, mais favoriser une représentation fondée sur leur capacité d'action et leur accès aux droits.

16. Durée de la mission

La mission est prévue sur une période indicative de 6 à 8 semaines à compter de la signature du contrat.

Les candidat.es devront proposer dans leur offre un planning détaillé précisant :

- Les différentes phases de travail ;
- Les dates de remise des livrables intermédiaires ;
- Les périodes de validation ;
- La date de remise des livrables finaux.

17. Droits d'utilisation et propriété intellectuelle

L'ensemble des productions réalisées dans le cadre de la mission – maquettes, illustrations, vidéos, scripts, storyboards, pictogrammes, fichiers graphiques, fichiers sources et éléments audio – devront pouvoir être utilisés, reproduits, adaptés et diffusés par ASF dans le cadre de ses activités.

Le prestataire devra garantir qu'il dispose des droits nécessaires sur l'ensemble des éléments intégrés aux productions.

Toute utilisation d'images, musiques, typographies, illustrations ou autres contenus soumis à licence devra être préalablement signalée à ASF.

18. Modalités de remise des propositions

Les candidat.es peuvent soumissionner :

- Uniquement pour le Lot 1 ;
- Uniquement pour le Lot 2 ;
- Pour les deux lots.

Les offres sont à envoyer avant le 10 octobre 2026, à minuit, à : **consultances-maroc@asf.be**

Pour être étudiées, elles devront comprendre :

Pour le Lot 1

- Une offre technique comprenant la compréhension de la mission, l'approche graphique proposée et la méthodologie ;
- Un calendrier de travail ;
- Une offre financière détaillée ;
- Un portfolio présentant au minimum trois réalisations comparables ;
- Le CV du/de la consultant.e ou la présentation de l'agence.

Pour le Lot 2

- Une offre technique comprenant la compréhension de la mission, l'approche créative envisagée et la méthodologie ;
- Une première proposition concernant le format et le traitement narratif des capsules ;
- Un calendrier de production ;
- Une offre financière précisant notamment le coût par capsule et, le cas échéant, le coût des différentes déclinaisons ;
- Un portfolio ou showreel comprenant plusieurs productions comparables ;
- Le CV du/de la consultant.e ou la présentation de l'agence.

Pour une offre couvrant les deux lots

Le/la candidat.e devra en outre expliquer comment sera assurée la cohérence entre :

- L'identité visuelle du guide ;
- Les illustrations ;
- Les capsules animées ;
- Les différents supports de diffusion.

Toute soumission incomplète pourra ne pas être traitée.

Les candidatures seront étudiées par un comité constitué de représentant.es d'Avocats Sans Frontières et, le cas échéant, de ses partenaires.

Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.